



RENOUVELLEMENT DES MEMBRES

DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ (CCA)

Vous êtes une association, un acteur local, une habitante ou un habitant engagé et vous souhaitez contribuer à une ville plus accessible et inclusive pour toutes et tous ?

À la suite des élections municipales du 15 mars 2026, la ville de Merville va renouveler sa Commission Communale pour l'Accessibilité.

Cette instance de concertation réunit des associations du champ du handicap et du grand âge, des acteurs économiques, des usagers et des services municipaux, afin d'échanger, proposer et suivre des actions concrètes en faveur de l'accessibilité et de la qualité d'usage dans la ville.

Participer à la Commission, c'est :

- donner votre avis sur les projets et aménagements de la ville,
- partager votre expérience et vos besoins,
- participer activement à l'amélioration du cadre de vie pour tous les publics.

Vous souhaitez la rejoindre ?

N'hésitez pas à adresser votre candidature à :

Madame le Maire
57, place de la Libération – BP 49
59660 MERVILLE

Ou par courriel à :

directiongenerale@ville-merville.fr

Le courrier de candidature devra comporter les informations suivantes :

Statut du candidat :

- Association / Etablissement public
- Usager / habitant à titre individuel

Identité du candidat :

- Nom de l'association ;
(ou nom et prénom si vous candidatez à titre individuel)
- Nom du ou des représentant(s) et fonction (s) ;
(néant si vous candidatez à titre individuel)
- Adresse ;
(adresse du siège social ou adresse personnelle)
- Numéro de téléphone ;
- Adresse mail

En quelques mots, précisez vos motivations pour candidater à la commission.

Clôture des candidatures : 31 juillet 2026

Renseignements et contact : 03 28 48 20 22